

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

MARDI 13 MAI 2014

N° 17.888

## Rencontres citoyennes de Saint-Paul

# Comprendre l'Histoire de La Réunion

**A** l'occasion du 10 mai, l'Espace Citoyen de Saint Paul accueillait une conférence débat autour de cette date historique de reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. Devant un parterre de personnes, Philippe Yée Chong Tchi Kan a ouvert la conférence par un hommage à Roland Robert.

L'hommage a été suivi d'un témoignage de Pierre Thiébaud, compagnon de route de Roland Robert, avec qui il a participé aux différents mouvements organisés par l'Organisation démocratique de la jeunesse réunionnaise (ODJR). Présidant la séance, Philippe Yée Chong Tchi Kan a proposé, à Saint-Paul, «une rue, ou un bâtiment au nom de Roland Robert», reconnu pour avoir «lutter pour La Réunion» durant toute sa vie.

### Une date importante

Le 10 mai 2001, l'Etat français a érigé une loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Une première après des années de lutte pour faire adopter un pareil texte. En effet, en 1998, les députés communistes Elie Hoarau, Claude Hoarau et Huguette Bello ont rédigé une proposition de loi. Ces derniers proposaient un article unique indiquant que «La République française proclame que la traite et l'esclavage, perpétrés du 16e au 19e siècle contre les populations africaines, malgaches et indiennes déportées aux Amériques et à La Réunion (île Bourbon), constituent un crime contre l'humanité».

En dépit du vote de 2001, il aura fallu un décret, le 31 mars 2006 fixant le 10 mai comme jour des «mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions», sur proposition du Comité pour la mémoire de l'esclavage. L'une des conférencières, Vanessa a expliqué que bien que chacun ait sa date, notamment le 20 décembre pour La Réunion, cette loi française a obligé l'Etat à reconnaître sa responsabilité dans ce crime, et les conséquences qui ont découlé de la traite négrière et de l'esclavage aujourd'hui.

### Le Code Noir, symbole de l'asservissement

Présentant le livret «Code Noir», édité par l'association de «Promotion du



Samedi 10 mai, dans la salle verte construite par des camarades du Guillaume, débat sur le 10 mai.

Génie Collectif Réunionnais», Claudia a indiqué que ce texte était «l'aboutissement de la lutte contre l'oubli et contre le silence». En effet, peu connu, le Code Noir, dans sa version pour La Réunion, autorise les directeurs de la Compagnie des Indes à appliquer les lois et règles destinées à «maintenir la discipline de l'église catholique, apostolique et romaine», rejetant ainsi l'identité des esclaves. Un rejet qui va peser sur la société réunionnaise après l'abolition de l'esclavage.

Ce texte comportant des détails sur la manière de traiter des hommes et des femmes était oublié. Cependant, la diffusion du document dans toute l'île a remis le Code Noir au centre des débats, notamment lors du 10 mai. La reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité impose «une prise de conscience de notre Histoire». «Il faut vivre le 10 mai, c'est la fête de la Liberté mais pas seulement. On ne peut pas rester sur la reconnaissance, il faut étudier l'Histoire pour être vigilant et construire demain une société meilleure», a expliqué Philippe Yée Chong Tchi Kan.

### «Comprendre aujourd'hui qu'il est important de célébrer le 10 mai»

En étudiant les origines de l'Histoire de La Réunion, notamment l'esclavage et le Code Noir, «on peut comprendre aujourd'hui qu'il est important de célébrer le 10 mai», d'autant plus que «le Code Noir a bestialisé les noirs dans la conscience française», a indiqué Philippe Yée Chong Tchi Kan. Pour qui, il faut changer cette conscience par l'étude de l'Histoire de La Réunion, d'au-

tant que cette sombre histoire a «des conséquences aujourd'hui», avec la montée du racisme et entre autre, la pauvreté qui touche principalement les descendants d'esclave.

D'autant plus, qu'«on a jamais vu le Code Noir dans les écoles», a expliqué Rémi. Professeur itinérant, ce dernier a expliqué n'avoir jamais vu dans une seule école de l'île, la présentation et l'explication du Code Noir, qui a régi la société réunionnaise pendant près de 150 ans. Un constat partagé pour Elie Hoarau qui a appelé à «tirer les leçons de cette journée. Ici, ce sont les vacances, les écoles sont fermées, rien n'a été fait pour préparer le 10 mai dans les écoles».

Alors que l'esclavage est encore présent aujourd'hui, citant le sort des 200 jeunes filles enlevées au Nigeria, Elie Hoarau, a expliqué qu'il s'agit d'un «cas extrême mais cela démarre à partir de petites remarques», a-t-il indiqué. Ajoutant qu'il «existe du racisme vis à vis des Réunionnais eux mêmes au plus bas de l'échelle sociale, ce sont les Réunionnais d'origine africaine».

### Lutter contre la pauvreté

L'ensemble des intervenants ont appelé à «lutter contre le racisme» à La Réunion,

à travers l'apprentissage et la compréhension de l'Histoire de La Réunion. «Célébrer et honorer toutes les composantes de la société, venue du monde entier. C'est la base du parti», a assuré Elie Hoarau. Même bataille pour Virgile: «Il faut continuer à lutter dans cette société inégalitaire, où l'humain doit être au centre de tout».

Un humain oublié par les institutions. Alors que 42% des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté, la politique lancée par les gouvernements successifs contre ce problème n'a aucun effet à La Réunion, en raison de son Histoire et de ses spécificités. Raïssa Noel et Frédérique Técher ont dénoncé la situation sociale des personnes les plus démunies, descendantes d'esclaves.

«Le 20 décembre 1848, la France a aboli l'esclavage. Les propriétaires d'esclaves ont obtenu des indemnités compensatrices, tout en gardant leurs propriétés». A contrario, «les esclaves n'ont rien eu» et les décisions gouvernementales qui ont suivi l'abolition de l'esclavage à La Réunion, ont conduit à un système inégalitaire. En effet, «le peuple a été divisé avec d'un côté ceux qui avaient et de l'autre ceux qui n'avaient rien. Aujourd'hui, le contexte est identique», a conclu Claudia.

Céline Tabou

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
EMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)  
EMAIL PUBLICITE : [pub.tem@orange.fr](mailto:pub.tem@orange.fr)

## Édito

## 71 milliards de dollars économisés d'ici 2050 grâce aux énergies renouvelables

L'Agence internationale de l'énergie vient de publier un rapport sur les perspectives de la politique dans ce domaine au cours des 40 prochaines années.

Selon l'AIE, le passage aux énergies renouvelables est indispensable pour préserver une possibilité de survie pour les civilisations actuelles. La fin des énergies fossiles est nécessaire pour limiter la hausse moyenne de la température mondiale en dessous de deux degrés de plus qu'à l'époque préindustrielle. Ce gain pour l'environnement sera aussi un bénéfice pour l'économie, affirme l'AIE. Une approche politique coordonnée sera requise pour concrétiser ce potentiel.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, «44 milliards de dollars devront être investis pour décarboniser le système énergétique afin de se maintenir en dessous de 2 degrés d'ici 2050». Cette politique aura pour effet de se priver de charbon et de pétrole à hauteur de 115 milliards de dollars. Conclusion: 71 milliards économisés.

L'AIE note que pour maintenir la hausse de la température moyenne en dessous de 2 degrés, les énergies renouvelables devront fournir 65% de l'électricité dans le monde en 2050, contre 20% en 2011. Cela dépendra du prix des énergies propres, de la lutte contre le gaspillage, des technologies de capture et de stockage du CO2 émis, et de nouvelles politiques liées au climat.

Le rapport conclut en affirmant que politiques et technologies seront les lignes directrices de la transformation du secteur de l'énergie au cours des 40 prochaines années. À 18 mois de la conférence de Paris sur le Climat, l'Agence internationale de l'Énergie vient donc de proposer une feuille de route: tout est possible à condition que la volonté politique existe.

J.B.



Couverture du document présentant les propositions des Chagossiens.

## Les Chagossiens dans la lutte

### L'étude en cours sur la réinstallation des Chagossiens aux Chagos

**A**près la présentation de l'action des Chagossiens devant la Haute Cour de Londres (voir "Témoignages" du 10 mai dernier), le Comité Solidarité Chagos La Réunion présente une nouvelle initiative de ce peuple en lutte. Les Chagossiens ont obtenu le lancement d'une étude sur leur réinstallation dans leur pays.

Commandée en novembre 2013 par le gouvernement britannique, cette nouvelle étude doit examiner tous les aspects d'une réinstallation chagossienne aux Chagos. Elle est donc actuellement en cours. On parle de «nouvelle» étude parce qu'une première «étude de faisabilité» avait été effectuée en 2001 – 2002. Elle a laissé un très mauvais souvenir aux Chagossiens, car elle avait été orientée de façon arbitraire et abusive dans un sens défavorable à tout retour.

L'étude aujourd'hui sur les rails était demandée avec une grande insistance par Olivier Bancoult, en exigeant que les conditions d'objectivité soient effectives. C'est ce à quoi s'est engagée la partie britannique. Devant les députés de la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, Mark Simmonds, a confirmé l'intention de Londres d'aller de l'avant: «Nous ne faisons aucune

promesse par avance sur les conclusions de cette étude. Mais nous nous engageons à ce qu'elle soit transparente, complète et loyale».

Tout en restant bien évidemment d'une très grande vigilance, les Chagossiens notent l'avancée que représente une telle étude, qui doit «examiner toutes les options de réinstallation» et qui doit «inclure toutes les îles y compris Diego Garcia». Les conclusions doivent être déposées en janvier 2015.

Ce qu'il y a de positif dans la nouvelle démarche, c'est qu'ils vont être associés à l'expertise. En effet, trois réunions de travail ont été fixées entre le groupe de consultants et les représentants chagossiens. Elles se tiendront successivement en juin, en octobre et en décembre 2014. De longue date les Chagossiens se préparent à constituer une force de proposition incontournable, pour dessiner les conditions de leur réinstallation. Leur

expertise à eux s'enracine dans leur connaissance et leur savoir «patrimonial». Mais ils s'entourent également des connaissances apportées par des spécialistes reconnus sur des questions environnementales et économiques.

Dès 2008, un dossier produit par les Chagossiens présentait des propositions, chiffrées en termes de coût, sur tous les domaines nécessaires à la réimplantation progressive des Chagossiens, de la construction de logements à l'énergie solaire, en passant par l'autosuffisance alimentaire, l'approvisionnement en eau, les activités sources de revenus (tourisme, pêche, coprah) etc..., avec en toile de fond la préservation d'un environnement quasi-unique au monde. Ce document que nous avons pu consulter s'intitule «Returning Home» (voir photo). Olivier Bancoult et ses amis sont actuellement en train d'actualiser et d'enrichir ces propositions.

## Après les élections provinciales de dimanche

### Progression des indépendantistes au Congrès de Nouvelle Calédonie

Dernier scrutin général dans les Outre-mer avant les Européennes, les élections provinciales de Nouvelle-Calédonie ont dessiné un nouveau rapport de force. Marquée par une participation légèrement en retrait, 69% contre 72% en 2009, ces élections donnent de précieux enseignements. Dans la perspective des Européennes, force est de constater que l'UMP perd du terrain. Au sein d'un rassemblement regroupant également l'Union pour la Calédonie dans la France, il n'en a plus que 7 sièges au Congrès au lieu de 6. Il est donc une force d'appoint de la majorité anti-indépendantiste menée par le parti Calédonie Ensemble de Philippe Gomès, qui obtient 14 sièges sur 54 dans la plus

haute assemblée du pays. Pendant ce temps, le FLNKS progresse. Soutenant la liste de l'Union des Outre-mer conduite par Younous Omarjee, le FLNKS progresse dans la Province Sud.

Dans le détail, Calédonie Ensemble l'emporte largement dans la Province Sud avec 36,44% des voix. Elle devance FPU à 20%. En 3e position, le Rassemblement UMP-UCF est au coude à coude avec le FLNKS avec 18% des suffrages.

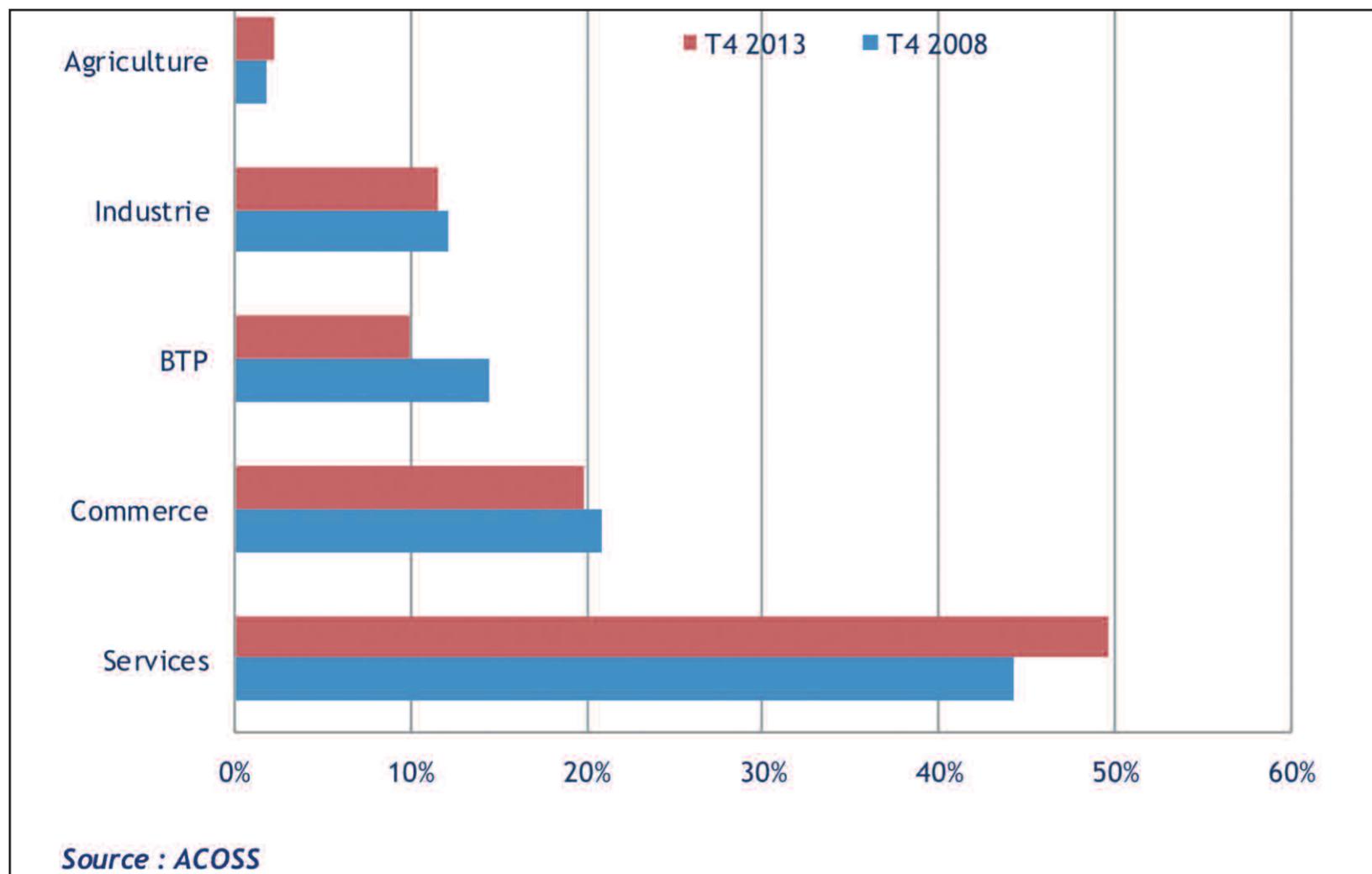
Dans la province Nord, c'est l'UNI (indépendantiste) de Paul Néaoutyne qui est devant l'Union calédonienne (FLNKS) avec 38% contre 35% des suffrages. Dans les Îles, c'est l'Union calédonienne qui arrive en tête avec 39%

des suffrages, devant le Parti travailliste, le Palika (indépendantiste) est troisième avec 15%.

La majorité de la population se concentre dans la Province Sud qui constitue plus de 60% des électeurs. Cela explique la répartition des sièges au Congrès.

Les sièges au Congrès sont répartis de la manière suivante: Province Sud 32 élus, Province Nord 15 élus, et Îles Loyauté 7 élus.

Calédonie Ensemble devient donc la première force politique au congrès. Mais l'écart se resserre entre les partisans du statu quo et les indépendantistes. Ces derniers ont désormais 25 élus sur 54.



La répartition des emplois montre le poids écrasant du secteur des services. C'est la conséquence d'une décision politique d'un gouvernement qui décida d'étendre la surémunération à tous les fonctionnaires.

## Le poids considérable des services une nouvelle fois confirmée

# L'économie réunionnaise se tertiarise un peu plus

La Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion (DIECCTE) a publié son premier bulletin, "Conjoncture", faisant état des «données sur les évolutions du marché du travail, les politiques publiques en matière d'emploi mais aussi sur l'emploi salarié dans le secteur privé».

Le n°1 d'avril 2014 met en exergue une tertiarisation de l'économie réunionnaise, avec l'augmentation constante du secteur non marchand. La hausse trimestrielle des emplois de service est de 0,6%, conduisant «désormais, la moitié des salariés du secteur privé sont employés dans les services».

### Les contrats aidés soutiennent l'emploi

Le secteur des services a augmenté de 1,6% sur un an, soit +0,8% en moyenne par trimestre. Cette hausse met l'accent sur la tertiarisation de l'économie réunionnaise. D'ailleurs, selon les analyses de la DIECCTE, «près de 18 000 personnes sont bénéficiaires d'un contrat aidé à la fin du 1er trimestre 2014 à La Réunion». Les contrats aidés réunissent les Contrats Unique d'Insertion (CUI) et les Emplois d'avenir.

Pour la seconde année, les contrats aidés soutiennent l'emploi. Dans son enquête emploi 2012, l'INSEE révèle qu'au deuxième trimestre 2012, «le taux de chômage à La Réunion s'élève à 28,5%, en baisse de 0,9 point par rapport à 2011». Cependant, «la baisse du taux de chômage résulte du découragement de chômeurs, qui arrêtent leurs recherches d'emploi et se désengagent du marché du travail». La nouvelle

enquête 2013 de l'institut réaffirme ce constat.

Pour sa part, la DIECCTE a également assuré que l'emploi était soutenu par les contrats aidés, dont près de 18.000 Réunionnais bénéficient. Parmi eux, 14.800 personnes ont un CUI. Il s'agit surtout de 80% d'entrants et 20% de renouvellement de contrat. Contrairement à l'an dernier, la durée du CUI est passée de 6,7 mois à 9,5. Ce contrat concerne 58,3% des personnes ayant «une qualification inférieure au CAP».

L'autre type de contrat aidé, les emplois d'avenir, concernent 3.014 personnes au premier trimestre de 2014. Un chiffre encore loin d'atteindre les 5.000 emplois d'avenir prévu pour La Réunion, chaque année. Concernant, les contrats de génération lancés, ils ne profitent qu'à 76 personnes, sur les 100.000 prévus pour toute la France. Un nombre peu élevé, qui s'explique par la faillite des Petites et Moyennes Entreprises à La Réunion.

### Persistance du chômage

Selon la DIECCTE, en fin mars 2014, 132.290 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, c'est à dire en recherche active, disponible et sans emploi. Cela représente une baisse de 0,6% par rapport au trimestre précédent, en fin janvier, 132.850 Réunionnais étaient à la recherche d'un emploi. Sur

un an, leur nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en légère baisse de 0,1%. Enfin, l'institut constate une diminution du nombre de demandeurs d'emploi en recherche active (DEFM A,B,C) de 0,3% pour ce trimestre.

En dépit de ces diminutions, le nombre des demandeurs d'emploi de longue durée ne cesse d'augmenter. Fin mars 2014, 85.880 demandeurs d'emploi, inscrits en catégorie ABC, sont sans emploi depuis plus d'un an. Une hausse de 6,2% sur un an. Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent 56,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi contre 38,8%, cinq ans auparavant.

Les contrats aidés et emplois d'avenir, ainsi que la croissance des formations, ont permis la diminution du taux de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans. Cette baisse est sensible pour ce

trimestre: 4,1%. Au 1er trimestre 2014, les jeunes représentent 16,1% des inscrits à Pôle emploi soit 3,2 points de moins que cinq ans auparavant. Malgré cela, la précarisation de l'emploi et leur durée limitée des contrats aidés pourraient remonter à la hausse.

En effet, le «recours soutenu à l'activité partielle» est en hausse au cours du 4ème trimestre 2013 de 18,3% en glissement annuel, auquel s'ajoute une augmentation des heures consommées cumulées depuis le début de l'année. Enfin, concernant les 26/49 ans, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué, contrairement aux demandeurs d'emploi, âgés de 50 ans ou plus, qui croit ce trimestre de 2,6%.

Céline Tabou

## Diminution des salariés par secteur

Depuis 2010, le secteur du BTP est en pleine crise. Une crise qui aura conduit l'ensemble des acteurs du secteur à manifester dans les rues de Saint Denis en 2012. La destruction des emplois continue cette année, après la suppression de 1.200 emplois en deux ans. Selon la DIECCTE, l'emploi salarié dans le secteur privé a diminué de 4,6%. Alors que l'agriculture est menacée par la remise en cause de la filière canne,

avec la suppression des quotas sucriers d'ici 2017. L'organisme a indiqué que le secteur agricole a perdu 1,9% des emplois salariés, entre 2012 et 2013. Contre -0,1% dans l'industrie, principalement dans la métallurgie et -1,3% dans le secteur du commerce. Seul l'intérim a augmenté de 5,2%, et l'emploi salarié dans le secteur privé et l'hôtellerie, la restauration: +0,6%.

## À l'école de musique intercommunale Beauséjour

### Les Tambours croisés en résidence

**A**près les Caraïbes, cap sur l'Océan Indien... Les Tambours croisés seront en tournée à La Réunion à l'occasion du Festival Sakifo. Du 19 au 22 mai prochains, on pourra les retrouver sur le Nord en résidence à l'école de musique intercommunale de Beauséjour (EMIB).



Créé en 2012, Tambours croisés est un projet artistique autour des musiques traditionnelles des Outre mer dont l'objet est de réunir des représentants de trois genres pour chacune des îles: le bèlè pour la Martinique, le gwo ka pour la Guadeloupe et le maloya pour La Réunion.

Grâce aux résidences programmées dans les trois îles, comprenant des répétitions, des ateliers, une exposition et des concerts, Tambours croisés a permis à ces artistes de partager leurs patrimoines musicaux respectifs, donnant lieu à une

création originale avec pour seule instrumentation les voix et les tambours.

Depuis, ce projet a suscité l'intérêt d'autres artistes ultramarins qui se sont associés au projet: Mayotte en 2013 et la Guyane pour la 3ème édition.

S'agissant du programme concocté à l'occasion de leur séjour dans le Nord, il propose des ateliers pédagogiques aux contenus modulables, destinés en priorité aux élèves de l'école de musique avec présentation des patrimoines musicaux des cinq départements d'outre mer;

présentation des tambours et des différents rythmes et démonstrations. On pourra également découvrir les prestations de rythme à plusieurs tambouyés, de même que les premiers rythmes joués par les participants.

Enfin, la clôture de cette résidence offre une rencontre avec le public à le jeudi 22 mai à 17h suivi, à 18h30, d'un petit concert (showcase) dans l'auditorium de l'école de musique. Le nombre de places étant limité, il est prudent de réserver...

#### Le programme

- Du 19 au 22 mai: ateliers pédagogiques

- Le 22 mai 2014: rendez-vous avec le public à 17h et showcase dans l'auditorium de l'école de musique à 18h30

Contact de l'EMIB: Ecole de musique intercommunale de Beauséjour, 20 rue Beauséjour, 97438 Sainte-Marie. Tel: 02 62 72 15 25 Courriel: [ecole.musique@cinor.org](mailto:ecole.musique@cinor.org)

#### Inscriptions à l'EMIB pour la rentrée 2014/2015

Les inscriptions pour la prochaine rentrée 2014/2015 en musique classique, musiques actuelles et musique réunionnaise sont programmées du 02 au 10 mai 2014 et du 19 au 31 mai 2014

Les dossiers d'inscription doivent être retirés à l'accueil de l'EMIB aux heures d'ouverture de l'école au public: 13h30 à 21h: les lundi, mardi, jeudi et vendredi; 9h30 à 19h30: le mercredi et 9h30 à 16h30: le samedi



# Otè!

## Mars a pié... Ionm la invanté la rou !!

*Zordi nou la fine pran labitid bon pé zafèr; abitié vélo, moto, loto; bin la, in ninstan mèt a ou an pane; pi moto, pi loto, pi vélo, arkomans mars a pié; sa i fé pans a moin dé troi souvnir mé osi dé troi réfléksyon si nout péi la Rényon.*

*Mi rapèl kan nou té sort bitasyon, lo swar, té i fo monté; la ou na bèf po tiin ék la kord, mé sirtou ti mont pa a vid; si la tèt touzour in paké dboi, in paké dzerb; mont la pant, fé molé; aprè in zourné travay, sa lé dir azout ék sa, do lo na poin an kantité...*

*Rézman do moun la giny domestik zanim, mèt out paké si lo do lo bèf.*

*Kan la giny in sarèt, la lété in liks; matin po dsann, lo swar po rantré fini la korvé port si la tèt, kraz ton kolé.*

*Do boi a ou, fimié, zèrb ...*

*Nou la minm parti la Ptit Ile la nuit kalvèr si piton; anfin mi rapèl riink lo dépar, tout trazé moin ladi dormir!*

*A pié! Zot i koné la Rényon tout montagn nana; oui kroi présipis, falèz, santié an kornis i fé pèr domoun nout péi?*

*Zot i koné, lontan, do moun Cilaos i mont Dimitil po ni lamour; do moun Lantrédé i sar Gran basin; do moun Gran Koud i sar lamour Ros Plat!*

*Tout fason minm zésklav Piton Rouz té i giny nir rankont sak léo Sinzozèf po mèt ansanm in plan datak!*

*Kouék sé, po zot, in désant la Ros Ekrit po mar a Martin?*

*Bann Sint Sizane i déboul dann fon La Rivière dé Plui; moun Bra Fuzi i sar plant zafèr dann ranp Salazi; si santié la poin i fé lo santié: pod moun, po zanim; pli tar po sarèt, kariol bourik.*

*Kan oui rogard la Rout la Montagn, ou lé oblizé pans lo zéni, lintélizans nou bann zansèt; limazinasyon lavé zot!*

*Justin*